



Compte-rendu de la Formation Spécialisée du 9 octobre 2024

Notre déclaration liminaire du 9 octobre 2024

Madame la Présidente,

L'actualité budgétaire évoluant au jour le jour, les premières précisions du premier ministre pour le projet de loi de finances 2025 exprimées indiquent une volonté de finalement réaliser 60 milliards d'euros d'économies, dont 40 milliards de réductions de dépenses et 20 milliards d'augmentation des recettes. Pour une grande majorité de la population et pour la Fonction publique en particulier, la pilule s'annonce très amère.

Au regard de l'état de nos services publics, de la politique salariale promise aux agents de l'État et des politiques de recrutement (hors statut de plus en plus fréquemment), les plus grandes inquiétudes sont de mise pour l'avenir.

Le gouvernement Attal n'a pas oublié, pendant son mandat de huit mois à la tête du gouvernement, de commander, via une lettre de mission à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et à l'Inspection Générale des Finances (IGF) une revue de dépenses relative à la réduction des absences dans la Fonction publique, un pavé de 293 pages qui est arrivé à point nommé à quelques semaines de l'examen du projet de loi de finances 2025. Parmi les pistes d'économies, un deuxième, voire un troisième jour de carence, une dégressivité du remboursement des jours de maladie au-delà d'une certaine durée de l'arrêt, une « remise à plat » des autorisations d'absence (les gardes d'enfants sont clairement dans le viseur, mais aussi les fêtes religieuses, les délais de route). La CGT publiera très rapidement des éléments sur ce rapport qui est une nouvelle pierre à l'édifice anti-fonctionnaires des gouvernements qui se succèdent...

L'ordre du jour du CSA de Réseau du 30 septembre comportait un point sur le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Quelques jours après la nomination du nouveau gouvernement, hasard ou coïncidence, cette mesure portée par l'ex-ministre Guérini sort du tiroir. Cette mesure concernera, pour le moment, les chefs de service comptables (CSC) et chefs de services administratifs (CSA) mais, comme dans toutes les directions où elle a été déployée, elle pourrait être déclinée, quelques mois plus tard sur le reste de la pyramide hiérarchique.

La CGT Finances Publiques continue à revendiquer l'abandon pur et simple du RIFSEEP pour toute la Fonction publique et exige l'exclusion de la DGFIP de ce dispositif, tel que le cadre réglementaire l'autorise. Nous refusons toute forme de modulation des régimes indemnitaires et de la rémunération liée au mérite, à l'évaluation professionnelle ou à l'intéressement collectif. Nous revendiquons, entre autres, l'intégration des régimes indemnitaires ayant le caractère de complément salarial dans le traitement brut, la prise en compte pour la retraite des autres primes non intégrables, par un complément de pension, ainsi que l'octroi de points d'indice pour compenser la perte de pouvoir d'achat et, au niveau Fonction publique, une revalorisation conséquente de la valeur du point d'indice.

Concernant l'ordre du jour de notre réunion, le gouvernement Barnier vient de décréter la santé mentale grande cause nationale.

Or à la DISI Sud-Ouest, les risques psycho-sociaux figurant dans le DUERP constituent 3/4 des lignes du document. Lors du 1^{er} GT DUERP nous avons d'ailleurs évoqué le sujet du rythme de travail et le risque de burn out que peuvent subir des collègues trop sollicités, ou à contrario de bore out, qui désigne une forme d'épuisement professionnel lié à l'ennui et à la frustration au travail avec fatigue, anxiété, irritabilité, isolement social... cela impacte notre santé mentale, mais aussi notre santé physique.

Nous vous rappelons donc votre obligation de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de vos agents, obligation qui recouvre santé physique et mentale. Or, avec une organisation du travail architecturée autour du tout numérique et du morcellement des tâches, qui génère la perte d'autonomie et de savoir, bien des collègues ne sont plus en mesure d'évaluer l'importance et la valeur de leurs tâches dans une chaîne de travail qu'ils ne maîtrisent plus. Cette perte d'autonomie s'accompagne aussi d'une perte de sens au travail, comme des conflits de valeur et pour finir la perte de l'estime de soi qui peut conduire au pire.

L'absence de perspectives et de certitudes professionnelles à moyen ou à long terme avec les restructurations et les changements d'organisation du travail perpétuels empêche les personnels de la DGFIP de se projeter dans un avenir toujours plus instable.

Réponse de la présidente aux liminaires :

La présidente ne répondra pas sur les sujets politiques.

Concernant les risques psycho-sociaux, burn-out et bore-out, et les obligations de sécurité immobilière (parois anti-feu), sujet évoqué par une autre OS, un point est dédié à ces sujets dans cette instance.

L'ISST indique qu'une commission de sécurité doit passer tous les 5 ans dans les immeubles de bureau de grande hauteur. La dernière commission n'a relevé que des anomalies mineures ne nécessitant pas l'évacuation des locaux. Pour lui, ce problème n'a pas fait l'objet d'une alerte majeure, mais il va reprendre le PV pour fiabiliser sa réponse, PV qui est disponible au PC sécurité, donc visible.

1- Validation du PV du 13062023

PV voté à l'unanimité

2- Secrétariat FS

En l'absence de candidature, le secrétariat se fera à tour de rôle, pour cette FS ce sera la CFDT.

3- Point de situation sur les aménagements de poste

Les dépenses engagées sont de 8 166,38 €. Pas de nouvelle enveloppe bloquée, si besoin les achats seront faits sur la DGF.

4- Point Budget

Ce tableau fait la synthèse des dépenses votées lors de la FS du 9 octobre :

Budget 2024		44 209,00			
Dépenses actées en FS		28 123,65			
Aménagements de Poste déjà engagés		8 166,38			
Enveloppe aménagement de poste		0			
Formations financées sur la FS locale		5 194,93			
Solde disponible avant FS du 09/10/2024		2 724,04			
Propositions des ESI validées en FS					
		Retenues	Proposées	Prestataires	Observations
SIEGE-ESI33		1 430,93	1 196,77		
CID MERIADECK	CHARIOT	342,82	171,41	UGAP	+ 1 pour la CID 64
ESI33 BORDEAUX	GOULOTTES	359,21	359,21	SIDER	
ESI33 BORDEAUX	1 CASQUE ANTIBRUIT POUR TEST AT	350,00	350,00		Enveloppe validée en FS du 9 octobre 2024
ESI33 BORDEAUX	3 trousse de secours	45,75	45,75	UGAP	
SIEGE	3 sacs à dos pour télétravailleurs	251,00	188,25	UGAP	+ 1 en séance
SIEGE	5 patères magnétiques	82,15	82,15	UGAP	
ESI31					En attente devis pour barrières phoniques à Toulouse
ESI86		124,25	124,25		
ESI POITIERS	3 couvertures anti-feux	124,25	124,25	UGAP	
ESI POITIERS	Défibrillateurs				Non retenu car marché PFRA a passé sur DGF
ESI87		573,57	1400,37		
ESI LIMOGES	Ensemble meuble + évier	279,70	279,70	LEROY MERLIN	
ESI LIMOGES	Lave vaisselle	0,00	826,80	MANUTAN	
ESI LIMOGES	peinture	104,69	104,69	UNIKALO	
ESI LIMOGES	3 sacs a dos	189,18	189,18	UGAP	
Solde disponible après FS du 09/10/24		595,29			En attente devis pour barrières phoniques à Toulouse

Certaines dépenses sont en limite d'un budget FS, c'est pourquoi nous avons privilégié les barrières phoniques à l'ESI de Toulouse qui sont une priorité pour le confort des agents.

Le montant total des formations engagées sur le budget FS local est de 5 194,93 €. L'enveloppe dédiée à la formation n'étant que de 12 694 €, il a fallu prendre sur le budget FS. Les formations habilitations électriques sur Toulouse n'ont pas pu être toutes faites. Elles se feront au 1^{er} trimestre 2025.

L'ISST nous rappelle que l'habilitation électrique H0B0 est obligatoire tous les 3 ans.

5- Accident de service – maladie professionnelle

Depuis la dernière FS, 1 accident de service en télétravail a été reconnu imputable au service.

Pas de nouvelle maladie professionnelle déposée.

6- Fiches de signalement

2 fiches de signalement à l'encontre d'un même agent à l'ESI de Toulouse. Les 2 fiches ont été remontées au bureau RH car les faits signalés sont graves. L'assistante de prévention va auditionner les agents qui ont fait le signalement.

La CGT demande si les agents ont été pris en charge concernant leur sécurité, rendez-vous avec le Médecin de prévention, proposition de psychologue, etc.... On nous répond que cela n'a pas été fait, le MDP dit qu'il faut le faire.

6-Examen RSST

SIEGE: NEANT

ESI31 : 3 nouvelles fiches en attente de réponse du service BIL de la DRFIP31

ESI86 : 1 nouvelle fiche 'ambiance lumineuse', il est proposé l'achat de filtre UV pour l'écran

ESI87 : NEANT

7- Informations diverses :

• **Suite de l'étude GANTHA** : une réunion a eu lieu le 25/09 avec une douzaine de collègues de l'AT à l'ESI33 pour étudier les propositions faites par GANTHA.

Il ne ressort pas de majorité sur les choix des propositions. Une concertation individuelle va avoir lieu.

Dans l'attente, l'entreprise GANTHA va être sollicitée afin d'obtenir, en prêt, le matériel proposé.

De plus, comme vu, dans le point budget, un casque plus performant en termes de réduction de bruit va être acheté afin de tester son efficacité avant un éventuel déploiement.

• **Cité Administrative, suites sollicitations Energéticien du bureau SPIB2C** : à ce jour, pas de retour suite au dernier mèl du 09/09/2024, précisant des données techniques. Relance faite ce jour.

• **Cloisons coupe-feu** : La DISI a trouvé un nouveau fournisseur moins cher, les 5 cloisons seront installées en fin d'année.

8- Questions diverses

Quand sera mis en place le décret du 6/7/24 concernant les frais de déplacement et justificatifs de repas ?

Réponse : la note étant arrivée avant-hier, une nouvelle note DISI SO sera rédigée pour y intégrer les changements.

Dernières informations : le Médecin de Prévention indique que l'infirmière de Bordeaux va faire les visites médicales quinquennales.

La Présidente va proposer aux OS une réunion sur les divers sujets sur Bordeaux, très rapidement.

Vos élu.es en FS :

- Béatrice Boisson, ESI Poitiers
- Richard Bordonneau, ESI Bordeaux
- Martine Blaszczyński, ESI Poitiers
- Pascale Chapu, ESI Bordeaux

Pour nous contacter : cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

Retrouvez nos publications sur notre site : <https://disi-sudouest.cgtfinancespubliques.fr/>
ou en flashant le QR Code Ci-contre.

